



Association régie par la loi de 1901

Monsieur Louis NEGRE
Maire de Cagnes sur Mer
Avenue de l'Hôtel de Ville
06800 Cagnes sur Mer

Cagnes-sur-Mer le 18 mars 2024

Monsieur le Maire,

En tant qu'association profondément investie dans la préservation du patrimoine du quartier du Cros de Cagnes à Cagnes-sur-Mer, nous accordons une importance particulière à l'avenir de la Gare SNCF du Cros.

Notre engagement est ferme : nous voulons garantir la pérennité de cette gare et favoriser son développement, tant au niveau de son infrastructure que de la régularité de ses services ferroviaires.

Il nous est rapporté de manière récurrente par nos adhérents que les trains desservant la ligne évitent souvent la station du Cros, préférant s'arrêter à Saint-Laurent-du-Var et à Cagnes-sur-Mer. Cette situation est inacceptable, surtout lorsque l'on considère que le quartier du Cros, englobant : le village, la Pinède, les Lautins, les Vespins, les Bréguières, le Val Fleuri, le Vallon des Vaux et la Campanette, est en constante évolution et compte désormais plus de 25 000 habitants.

C'est pourquoi nous sollicitons votre intervention en tant que Maire de notre ville pour engager une expertise approfondie en collaboration avec la région Sud.

Nous voulons rassurer la population quant à l'avenir de cette station et à la régularité des horaires.

Nous comptons sur votre soutien et votre engagement pour assurer un avenir florissant à la Gare SNCF du Cros de Cagnes.

Dans l'attente de vos réflexions et de votre action, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos considérations distinguées.

Le président : Jean Pierre Woignier

Maison des orangers, 20 avenue des Oliviers - Cros-de-Cagnes
Association régie par la loi de 1901, inscrite sous le numéro W061008973 - Siret 414584 821 00014
communelibreducrosdecagnes@gmail.com - www.communelibreducrosdecagnes.fr

Tél. 06.72.05.59.35